

# Partenariat entre le GAEC Le Vent des Marais et Panier de l'AMAP Les Amis de la ferme de Bagnolet

## Agneau, Veau et Gros Bovin

ANNEE 2021

Nom des Producteurs : Aurélie et Jean-Philippe Mournaud  
 Adresse des producteurs : Ferme du Marais, 14160 Brucourt  
[gaec.leventdesmarais@outlook.fr](mailto:gaec.leventdesmarais@outlook.fr)  
 page facebook : @gaec.leventdesmarais  
 06.09.23.09.67  
 06.21.36.52.95



Référente viande de l'AMAP : Anne-Marie Trocquet

### Produits proposés :

Produit	Conditionnement **	Tarif
<b>Colis Agneau</b>	<b>De 7 à 9kg :</b> épaule d'agneau côtes de filets, premières et découvertes (18 côtes) poitrine, collier, navarin gigot	<b>15€00/kg</b>
<b>Colis Veau :</b> - petit colis	<b>Environ 5kg :</b> steaks hachés blanquette de veau escalopes de veau osso bucco côte de veau morceau à rôtir	<b>18€50/kg</b>
- gros colis	Environ 10kg : steaks hachés blanquette de veau escalopes de veau osso bucco côte de veau morceau à rôtir morceau à braiser saucisses de veau *	<b>17€50/kg</b>
<b>Colis Gros Bovin</b> -petit colis	<b>Environ 6/7kg :</b> steaks hachés côte ou morceau équivalent steaks premiers steaks second rôti	<b>15€50/kg</b>

-gros colis	bourguignon plat de côte  <b>Environ 13kg :</b> cheveux d'ange steaks hachés saucisses * merguez* tournedos faux filet côte ou entrecôte steaks premiers steaks second rôti basse côte bourguignon plat de côte bavette paleron ou onglet ou hampe selon les colis	<b>15€00/kg</b>
ABATS Agneau, veau et gros bovin  vendus en sachets hors colis	Agneau : foie, rognons, rognons blancs, coeur  Veau : queue, foie, coeur, tête de veau roulée, pieds de veau désossés, fraise de veau, ris de veau et rognon de veau  Gros bovin : foie, coeur, rognon, joue, queue, langue	<b>13€00/kg</b>  <b>13€00/kg</b>  <b>13€00/kg</b>
Tripes de gros bovin  Merguez de moutons	Par 500 grammes  vendu à la barquette	<b>5€00 l'unité soit 10€/00kg</b>  <b>4€50 la barquette soit 15€00/kg</b>

La quantité d'abats étant limitée, l'éleveur ne peut garantir leur disponibilité. Il est préférable de les réserver le plus tôt possible.

Les poids des colis peuvent varier d'un animal à l'autre et en fonction de la période de l'année.

\* les saucisses et merguez ne sont pas certifiées Bio en raison du transformateur qui n'est pas Bio.

\*\* les compositions théoriques peuvent varier d'un animal à l'autre en fonction de son rendement et de sa morphologie.

### **Fréquence des livraisons :**

en fonction d'un calendrier établi entre les producteurs et la référente par rapport aux différents facteurs (âge des animaux, pousse d'herbe, etc,...). Les producteurs ne pourront pas être tenus pour responsables en cas de sinistre exceptionnel (tempête, gel, sécheresse, inondation, ...) ou en cas de problèmes physiologiques des animaux reproducteurs (décalage de naissances, problèmes de fertilité,...)

**Objet du partenariat :** le présent contrat est passé pour la fourniture en viande aux adhérents de l'AMAP les Amis de la Ferme de Bagnolet.

### **Engagement de l'AMAP les Amis de la Ferme de Bagnolet :**

L'AMAP veille au respect par les adhérents de leur engagement du soutien annuel des producteurs, exprimé collectivement et solidairement par le maintien d'un volume de commande compatible avec l'engagement des producteurs à livrer l'AMAP. En cas de commande insuffisante, il se peut qu'une livraison soit annulée.

### **Engagement des producteurs :**

Les représentants du GAEC Le Vent des Marais situé à Brucourt (14), producteurs de viande certifiée en AB par le certificateur ECOCERT, s'engagent à livrer l'AMAP aux lieux et horaires convenus. Au moins un des deux représentants du GAEC sera présent à chaque distribution, afin de répondre aux différentes questions des Amapiens et de construire une relation de confiance durable.

### **Engagements communs :**

Partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, etc.).

**Durée du partenariat :** l'année civile et sera remis à jour pour chaque année

### **Paiement :**

L'adhérent bloque sa commande avec un acompte de 50 € par colis à la commande, réglé soit :

- par chèque à l'ordre de GAEC Le Vent des Marais

- par virement bancaire en précisant dans l'intitulé du virement la quantité et le type de colis souhaité (petit et/ou grand)

RIB : 10278 02101 00020706201 78

IBAN : FR76 1027 8021 0100 0207 0620 178

BIC : CMCIFR2A

En cas de non retrait des colis réservés, l'acompte sera perdu et le colis sera vendu en priorité au référent ou à un autre Amapien (le prix tenant compte de l'acompte déduit), soit le colis sera donné à une association caritative.

Signature des producteurs

Signature pour l'AMAP